

Investir dans la santé et le mieux-être des employés : les meilleurs milieux de travail en 2015 au Canada pour les employés atteints d'arthrite

En matière d'avantages sociaux, les soins de santé figurent parmi les plus importants. Rien d'étonnant à ce que la protection offerte par l'employeur à ce chapitre soit la première question, après les précisions d'usage sur le salaire, posée par les personnes en recherche d'emploi. Et c'est particulièrement le cas pour les employés atteints d'arthrite.

Les employeurs canadiens, en collaboration avec leurs assureurs privés, s'intéressent également de plus en plus à la recherche de moyens axés sur le patient qui favoriseront la prévention, le traitement et la gestion de maladies chroniques dans le cadre d'un programme de santé et de mieux-être pour les employés. Afin de souligner les meilleures pratiques en matière d'arthrite et les initiatives de sensibilisation envers l'arthrite les plus novatrices, le comité ACE (Arthritis Consumer Experts) est fier de révéler les grands gagnants de sa deuxième recherche annuelle des **Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite**.

Dans ce numéro du Mensuel JointHealthTM, dans le cadre de l'examen de la situation de l'arthrite en milieu de travail, le comité ACE porte également un regard sur les modifications apportées récemment aux politiques dans le secteur de l'assurance-maladie privée et pouvant éventuellement affecter les employés atteints d'arthrite.



L'Université Simon Fraser, L'Oréal Canada et High Liner Foods donnent l'exemple

En 2015, le programme « Meilleurs milieux de travail » du comité ACE a reçu plus de 60 candidatures d'entreprise dont l'environnement de travail tient compte des préoccupations particulières des employés atteints d'arthrite, la maladie chronique la plus répandue en milieu de travail et cause première d'incapacité.



Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite

Afin d'identifier les **Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite**, le comité ACE, en collaboration avec son partenaire scientifique, le centre Arthrite-recherche Canada, a procédé à l'évaluation des candidatures soumises par des employeurs et des employés de partout au Canada. Au terme d'un processus rigoureux de sélection des candidatures, le comité ACE a choisi trois récipiendaires, l'Université Simon Fraser, L'Oréal Canada et High Liner Foods, pour avoir mis de l'avant les meilleures pratiques en matière d'arthrite dans leur milieu travail respectif et avoir pris l'engagement d'investir dans la santé et le mieux-être de leurs employés.

Grande entreprise



Université de recherche approfondie de premier plan au Canada, l'**Université Simon Fraser** se classe parmi les meilleures universités au monde. Avec ses huit facultés et des campus établis dans trois des plus grandes villes de la Colombie-Britannique, soit Vancouver, Burnaby et Surrey, l'Université Simon Fraser propose près de 150 programmes à plus de 35 000 étudiants et emploie plus de 6 500 personnes, à temps plein ou partiel, au sein du corps professoral et du personnel administratif. L'université offre une gamme de services de soutien aux personnes handicapées grâce à un programme de gestion de l'incapacité, une politique d'adaptation pour incapacité et des services de santé et de mieux-être comprenant également des ateliers. Le campus de Burnaby propose également aux employés l'accès à des sessions de sports et de loisirs de même qu'à des installations et à de l'équipement de conditionnement physique.

« Nous sommes honorés que le comité ACE ait reconnu l'Université Simon Fraser comme l'un des meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite, » déclare Dario Nonis, directeur administratif, Ressources humaines, à l'Université Simon Fraser. « Maintenir un environnement de travail sain pour tous les employés figure parmi les objectifs les plus importants poursuivis par l'Université Simon Fraser. Notre personnel constitue pour nous notre actif le plus précieux. Veiller au mieux-être de notre personnel permet d'aider les employés individuellement et renforce notre organisation, dans son ensemble. »

Moyenne entreprise



Filiale en propriété exclusive de L'Oréal SA basée à Paris, **L'Oréal Canada Inc.** est la plus grande entreprise de cosmétiques et de produits de soins personnels au monde. L'Oréal Canada garde ses 1 200 employés canadiens satisfaits en les encourageant à atteindre un bon équilibre entre le travail et la vie personnelle grâce à une palette étendue de mode de travail alternatifs comme des heures de travail flexibles, le télétravail, les semaines de travail comprimées et les fermetures plus tôt les vendredis, en été et en hiver. L'entreprise maintient également un régime d'avantages flexibles en soins de santé qui permet aux employés d'adapter le niveau de couverture à leurs besoins particuliers.

« Chez L'Oréal Canada, nous sommes très fiers de pouvoir offrir à tous nos employés les meilleurs avantages en matière de santé et de mieux-être, et c'est ce que reflète particulièrement bien notre programme « Share and Care », basé sur les normes d'excellence en avantages sociaux, qui offre sécurité et protection à chacun des employés de L'Oréal. L'objectif de ce programme est d'offrir les meilleurs avantages possible dans quatre domaines prioritaires, soit la protection sociale, la santé, la parentalité et la qualité de vie au travail. Il s'agit d'un programme qui illustre parfaitement notre engagement envers nos employés et leur mieux-être », nous indique Eva Azoulay, vice-présidente, Ressources humaines, chez L'Oréal Canada.

Petite entreprise



Son siège social et son usine d'exploitation canadienne établis à Lunenburg, Nouvelle-Écosse, font de **High Liner Foods** la plus grande entreprise de transformation et de commercialisation de fruits de mer congelés à valeur ajoutée en Amérique du Nord. Avec un personnel de plus de 1 400 employés à temps plein, High Liner Foods a pris l'engagement de veiller à la santé et au mieux-être de ses employés en leur offrant des programmes d'aide aux employés et à leurs familles, les services d'un diététiste, des produits pour cesser de fumer et l'implication des employés dans la conception du régime d'avantages sociaux.

« High Liner Foods appuie entièrement et reconnaît l'importance de la conciliation vie, travail et mieux-être. En faveur du maintien de cet équilibre, High Liner Foods propose différents programmes et politiques en matière de santé et de mieux-être, dont notre régime d'avantages flexibles offrant aux employés des options répondant à leurs besoins et respectant leur situation personnelle », explique Joanne Brown, vice-présidente exécutive, Ressources humaines, High Liner Foods.

La sélection des gagnants

Pour déterminer quelles entreprises mettent de l'avant les meilleures pratiques et offrent les programmes les plus complets et novateurs, le comité ACE a évalué chaque candidature en fonction des critères suivants :

Avantages organisationnels –

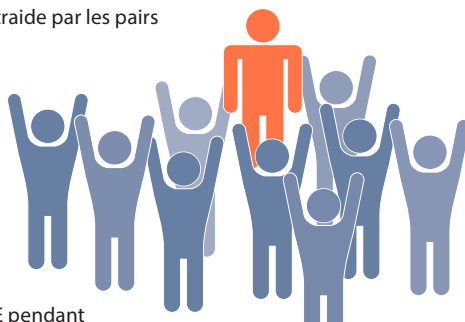
- lieu physique de travail
- assurance-maladie, remboursement des médicaments et services prescrits contre l'arthrite par un régime d'assurance complémentaire
- prestation d'invalidité à court et long terme
- politiques de travail à la maison
- possibilités de partage de poste
- horaire de travail flexible
- congés de maladie ou congés spéciaux
- politique sur les congés autorisés
- aide au retour au travail
- congé pour raisons familiales
- soins aux enfants

Sensibilisation des employés

- renseignements sur l'arthrite, l'ergonomie et le mieux-être relayés à tous les employés par le truchement d'outils de communication
- programme d'orientation pour les employés
- politiques de santé et de mieux-être
- communication sur le régime collectif d'avantages sociaux
- groupes d'entraide par les pairs

Lieu physique de travail

- adaptabilité du poste de travail et programmes reliés à l'ergonomie ou au poste de travail
- installations de conditionnement physique sur place
- pauses d'étirement et de remise en forme
- casiers pour vélos et douches
- choix santé à la cafétéria ou dans les machines distributrices



Santé et mieux-être : une priorité employeur - employés

Comme les employés l'ont mentionné au comité ACE pendant les entrevues, les avantages liés à la santé et au mieux-être sont extrêmement importants de nos jours. Puisque les coûts en santé ne cessent d'augmenter, certains employeurs ont réduit la portion de couverture des coûts en santé pour les employés qu'ils sont prêts à assumer.

Ce n'est pas le cas de la majorité des entreprises dont la candidature a été soumise dans le cadre du programme ACE des « Meilleurs milieux de travail ». En fait, la plupart des entreprises dont la candidature a été soumise assument au moins 80 pour cent du coût des primes annuelles du régime couvrant les soins de santé de leurs employés. Mais plusieurs de ces entreprises, dont L'Oréal et l'Université Simon Fraser, couvrent la totalité des primes pour soins de santé de leurs employés.

Parallèlement, la grande majorité des entreprises ayant soumis leur candidature continue également d'offrir une couverture pour une vaste gamme d'autres services de santé. Plus de neuf des dix milieux de travail en tête offrent la couverture des soins dentaires et de la vue, des services en santé mentale, le remboursement des médicaments d'ordonnance et la couverture de traitements non traditionnels comme l'acupuncture et les traitements chiropratiques. Comme les coûts des soins de santé grimpent rapidement, de plus en plus de milieux de travail en tête de liste offrent également des tests et programmes de dépistage et d'autres incitatifs visant à maintenir les employés en forme et conserver le moral des troupes.

« Au sujet de la pertinence du mieux-être et de la santé en milieu de travail, Cheryl Koehn y allait de ce commentaire : « La création d'un milieu de travail sain n'est pas une tâche facile, surtout dans le contexte de plus en plus exigeant de l'environnement de travail d'aujourd'hui. Pour une organisation, les retombées positives d'un environnement de travail plus sain sont nombreuses. Elles vont de la réduction des coûts en santé à l'amélioration de la productivité en passant par une plus grande facilité pour attirer et conserver les employés. L'un des aspects les plus mobilisateurs de notre programme est le fait qu'il met en lumière l'évolution de la sensibilisation envers l'arthrite et les pratiques de prévention et de traitement adoptées par les entreprises canadiennes. »

« Dans le cadre de notre programme des « Meilleurs milieux de travail », la transparence de notre processus de sélection et d'entrevues contribue à faire sortir du lot les employeurs novateurs tout en permettant aux autres entreprises de découvrir, et, nous l'espérons, d'adopter ce qu'ils font de mieux en matière de pratiques favorisant les personnes arthritiques en milieu de travail », indique Cheryl Koehn, présidente du comité ACE (Arthritis Consumer Experts). Et elle ajoute : « Selon notre expérience des deux années d'opération de ce programme, nous avons pu constater un effet d'entraînement parmi les employeurs. Ceux-ci semblent tirer des leçons de l'expérience des uns et des autres, créant leurs propres nouvelles pratiques à l'interne et, dans certains cas, augmentant les attentes envers une meilleure connaissance de l'arthrite et des programmes de dépistage en milieu de travail. Petits changements ou grands bouleversements, il y a toujours de nouvelles façons d'augmenter le niveau de sensibilisation envers l'arthrite. »

Tout ce que vous devez savoir sur l'arthrite en milieu de travail

L'arthrite, la cause la plus fréquente d'incapacité au travail au Canada, se déclare généralement entre 35 et 50 ans, soit pendant les années de travail les plus productives. Selon l'Alliance de l'arthrite du Canada, l'impact du coût de l'arthrite sur l'économie canadienne est de l'ordre de 6,4 milliards \$, annuellement. Les journées de travail perdues pour cause d'incapacité de longue durée comptent pour environ les deux tiers de ce total.

Environ un travailleur sur 136 est atteint de polyarthrite rhumatoïde et les prévisions indiquent que cette statistique passera à un travailleur sur 68 d'ici 2020. Dans les dix ans suivant l'apparition de la polyarthrite rhumatoïde, jusqu'à 50 pour cent des personnes atteintes deviennent incapables de travailler si la maladie n'est pas traitée ou est incorrectement traitée.

Dre Diane Lacaille, du centre Arthrite-recherche Canada, a réalisé des études pour déterminer quels facteurs en milieu de travail sont étroitement liés au risque d'incapacité de travail de six mois ou plus. Elle a constaté qu'un travail exigeant physiquement, peu d'autonomie (c'est-à-dire peu de contrôle sur le rythme de travail et la façon d'exécuter les tâches) et un faible soutien des collègues de travail entraînaient l'aggravation des symptômes de l'arthrite et comptaient pour beaucoup dans les périodes prolongées d'absentéisme.

Généralement
entre 35-50 ans

Coût annuel de
6,4 milliards \$

2015



2020



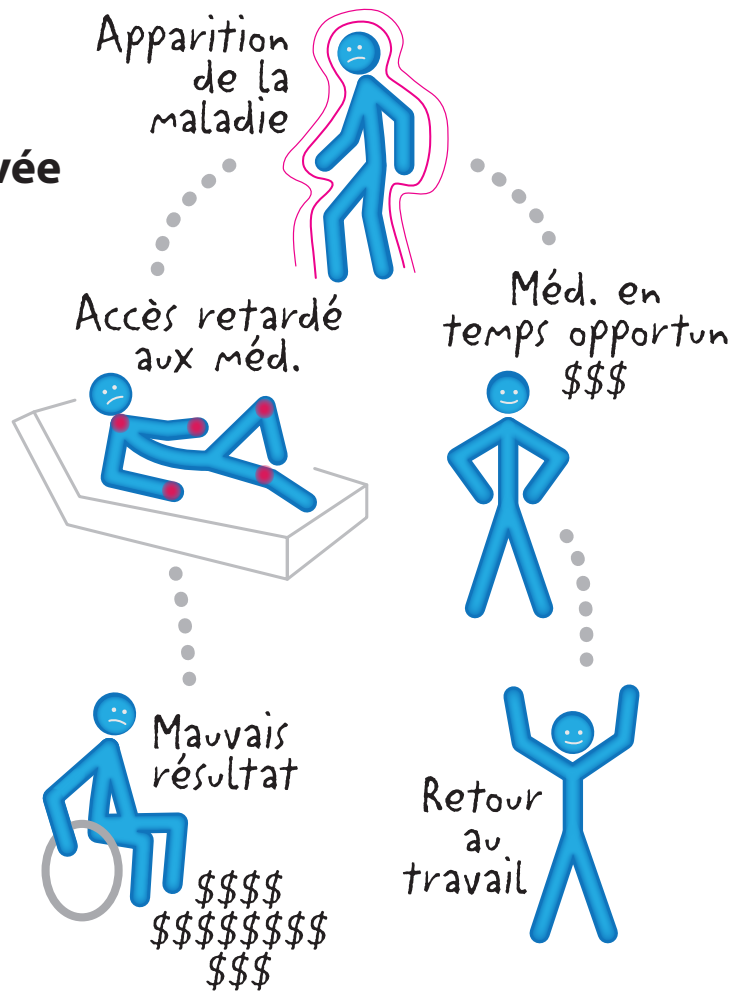
un drapeau rouge danger dans le secteur de l'assurance maladie privée

En septembre 2015, l'un des assureurs privés en santé les plus importants au Canada annonçait un nouveau programme de surveillance qui modifiera la façon dont il suivra et évaluera les nouveaux médicaments faisant leur entrée sur le marché, dans le but d'aider les promoteurs du régime (c.-à-d. les employeurs) à contenir la hausse des coûts des médicaments. Dans le cadre de cette nouvelle politique, l'assureur n'ajoutera pas en temps utile à sa liste de médicaments couverts les médicaments approuvés par Santé Canada et considérés comme des « médicaments onéreux », tels que les modificateurs de la réponse biologique pour le traitement de l'arthrite inflammatoire. Ces médicaments « onéreux » seront plutôt inscrits à une liste « d'attente et de surveillance » jusqu'à ce que le processus public d'examen des médicaments, un long processus qui souvent peut s'étirer sur un an, détermine l'abordabilité des médicaments.

Quel sera l'impact de ces changements pour les employés atteints d'arthrite, cause première d'incapacité au Canada ? Pour les employés atteints d'une forme d'arthrite inflammatoire, comme la polyarthrite rhumatoïde, l'arthrite psoriasique et les formes de spondylarthrite, ce nouvel ensemble de politiques restreindra l'accès approprié en temps opportun aux médicaments nécessaires. Ces politiques représentent peut-être des solutions d'épargne à court terme mais elles pourraient avoir à long terme des effets négatifs sur la santé des employés.

Prenons en considération les preuves scientifiques :

- + L'incapacité à court et long terme est un des facteurs de coût importants pour les employeurs dans le cas d'employés atteints de polyarthrite rhumatoïde. Avant l'arrivée sur le marché des modificateurs de la réponse biologique, près de 70 pour cent des employés atteints d'une forme de modérée à grave de cette maladie souffraient d'une invalidité permanente.
- + La forme d'arthrite inflammatoire la plus répandue est la polyarthrite rhumatoïde. Elle frappe trois fois plus de femmes que d'hommes et se déclare généralement entre 30 et 50 ans, pendant les années les plus productives de la vie active et professionnelle.
- + Le présentéisme, ou la réduction de la productivité malgré la présence au travail, est un autre facteur de coût important parmi les employés atteints de formes d'arthrite inflammatoire. Pour l'employeur, le présentéisme coûte quatre fois plus cher que l'absentéisme (absence du travail).
- + La recherche actuelle démontre de façon irréfutable que l'amorce en temps opportun d'un traitement chez les employés ayant reçu un diagnostic récent de polyarthrite rhumatoïde ou souffrant déjà de polyarthrite rhumatoïde et qui ne répondent pas ou répondent mal à des médicaments plus anciens, moins puissants, est essentielle à l'atteinte de résultats de santé optimaux et au maintien au travail. Un délai dans l'obtention d'un traitement nécessaire entraîne éventuellement un risque accru d'incapacité de travail.
- + Pour les employés qui en ont besoin absolument et rapidement, les modificateurs de la réponse biologique sont les médicaments les plus efficaces parmi ceux actuellement disponibles. Ils ont la capacité, dans certains cas, de stopper la progression de la maladie.



- + Les études sur la polyarthrite rhumatoïde démontrent qu'un délai de plus de 12 semaines entre l'apparition des symptômes et l'amorce de la pharmacothérapie se traduit par une chance moindre d'entrer en rémission et un risque accru d'une atteinte progressive de dommage articulaire.

Ce type d'approche « attente et surveillance », qui va à l'encontre de toutes les preuves scientifiques, entraînera, chez les employés atteints d'une forme d'arthrite inflammatoire comptant uniquement sur leur régime d'assurance privée, des épisodes de douleur intense et des dommages articulaires qui éventuellement les feront passer à la colonne des coûts pour incapacité permanente au travail. Pour les personnes aux prises avec une inflammation incontrôlée, « attendre » d'avoir accès à des médicaments efficaces est en contradiction avec un fait probant : plus l'attente est longue, plus la qualité de réponse d'un patient à un médicament diminue.

Le comité ACE a pleinement conscience que l'industrie de l'assurance privée affronte sa propre crise qui a pour nom « viabilité ». Dans le cadre de nos discussions toujours en cours avec les payeurs privés et l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, nous entendons souvent parler de l'engagement de l'industrie envers un remboursement en temps opportun des meilleurs médicaments pour atteindre les objectifs de prévention d'incapacité permanente pour les employés et de perte d'emploi. Le comité ACE multipliera les rencontres avec les décideurs pour s'assurer qu'ils respectent cet engagement important envers les milliers d'employés atteints d'arthrite faisant partie de la main-d'œuvre active au Canada.

Au sujet d'Arthritis Consumer Experts

Qui nous sommes

Arthritis Consumer Experts (ACE) offre aux Canadiens et Canadiennes atteints d'arthrite une formation fondée sur la recherche, une formation en sensibilisation à l'arthrite, un lobby influent et de l'information. Nous aidons les personnes vivant avec n'importe quelle forme d'arthrite à prendre en charge leur maladie et à prendre part au processus décisionnel concernant la recherche et les soins de santé. Les activités d'ACE sont orientées par les membres et dirigées par des personnes atteintes d'arthrite, d'éminents professionnels de la santé et le Conseil consultatif d'ACE. Pour en savoir plus sur ACE, rendez-vous à www.jointhehealth.org

Principes directeurs et reconnaissance de financement

Les soins de santé constituent un droit de la personne. Ceux qui oeuvrent dans le domaine des soins de santé, surtout s'ils peuvent tirer profit de la maladie d'autrui, ont la responsabilité morale d'examiner les actes qu'ils posent et leurs conséquences à long terme et de s'assurer que tous en bénéficient. Ce principe équitable devrait être adopté par le gouvernement, les citoyens et les organismes à but lucratif et à but non lucratif. Il est une quasi-nécessité et le meilleur moyen de contrebalancer l'influence d'un groupe particulier. ACE réinvestit tout profit provenant de ses activités dans ses programmes de base pour les Canadiens et Canadiennes vivant avec l'arthrite.

Pour séparer totalement son programme, ses activités et ses opinions de celles des organisations qui soutiennent financièrement son travail, ACE respecte les principes directeurs suivants :

- ACE demande uniquement des subventions sans restrictions à des organismes privés et publics pour soutenir ses programmes de base.
- Aucun employé d'ACE ne reçoit des titres participatifs d'une organisation oeuvrant dans le domaine de la santé ni ne profite d'un appui non financier fourni par une telle organisation.

- ACE divulgue toutes les sources de financement de toutes ses activités.
- Les sources de tout le matériel et de tous les documents présentés par ACE sont fournies.
- Libre de toute préoccupation ou contrainte imposée par d'autres organisations, ACE prend position sur les politiques de santé, les produits et les services en collaboration avec les consommateurs atteints d'arthrite, le milieu universitaire, les fournisseurs de soins de santé et le gouvernement.
- Les employés d'ACE ne participent jamais à des activités sociales personnelles avec des organisations qui appuient ACE.
- ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

Remerciement

ACE remercie Arthrite-recherche Canada (ARC) d'avoir effectué la révision scientifique de JointHealth™.



Reconnaissance de financement

Au cours des 12 derniers mois, le comité ACE a reçu des subventions sans restrictions de la part de : centre Arthrite-recherche Canada, Corporation AbbVie, Amgen Canada, Hoffman-La Roche Canada Ltée, Instituts de recherche en santé du Canada, Celgene Inc., Janssen Inc., Pfizer Canada, Sanofi Canada, UCB Canada Inc. et l'université de la Colombie-Britannique. ACE a également reçu des dons privés provenant des membres de la collectivité arthritique (personnes souffrant d'arthrite) de partout au Canada. Le comité ACE remercie ces organismes privés et publics de même que les membres de la collectivité arthritique pour leur soutien.



1228 Hamilton Street, Bureau 200 A
Vancouver, C.-B. V6B 6L2

t: 604.974.1366

e: feedback@jointhehealth.org
www.jointhehealth.org

ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

© ACE Planning & Consulting Inc. 2015

Décharge

Les renseignements contenus dans le présent bulletin ou toute autre publication du comité ACE ne sont fournis qu'à titre informatif. Ils ne doivent pas être invoqués pour suggérer un traitement pour un individu particulier ou pour remplacer la consultation d'un professionnel de la santé qualifié qui connaît les soins médicaux dont vous avez besoin. Si vous avez des questions sur les soins de santé, consultez votre médecin. Vous ne devez jamais vous abstenir de suivre l'avis d'un médecin ou tarder à consulter un médecin à cause de ce que vous avez lu dans toute publication du comité ACE.